

Constructions datées fin XIXe & début XXe siècle

Les informations présentes dans les paragraphes suivants, décrivent les éléments caractéristiques du patrimoine bâti de cette époque. On trouve aussi, dans chaque paragraphe, les recommandations à suivre pour les travaux d'entretien et de restauration.

Gabarit & composition de façade

Les éléments suivants doivent être conservés :

- Le volume original de toiture à pente forte ou d'environ 45° (ardoise), à bris mansart (ardoise ou ardoise + tuile) ou à pente douce (tuile) **(1 à 4)**, les **croupes** et les jeux de toitures ;
- Les **lucarnes** à fronton dans l'axe des **travées** ou de la composition ;
- L'alignement et les proportions des percements existants, plus hauts que larges ;
- La forme des baies, à linteaux droit **(5)** ou bombé **(6)**, les encadrements appareillés et les appuis de fenêtre moulurés ;
- La **corniche** et le marquage horizontal des niveaux (bandeau de plancher et/ou d'appuis) s'ils existent.



Les éléments surlignés en gris sont définis dans le **glossaire**

Matériaux constructifs

La restauration des façades en pierre a pour objectif de leur faire retrouver leur aspect d'origine et doit permettre au matériau de respirer. Les enduits, quand il y en a, ne doivent pas constituer une couche totalement imperméable et doivent permettre d'évacuer l'humidité inévitablement présente dans le mur. C'est pourquoi les enduits contenant du ciment ou une chaux hydraulique doivent être absolument évités, car ils condamnent, à terme, la maçonnerie d'origine à des dommages irréversibles (délitement de la pierre et dilution des enduits). En cas de rénovation, il est donc conseillé de restaurer et restituer les éléments suivants.

Les façades en **moellons** hourdis à la chaux ou à la terre sont généralement enduites. Les éléments en pierre de taille restent apparents en légère saillie par rapport au nu de la surface enduite : le **harpage** saillant devient un véritable motif décoratif.

L'appareillage des encadrements des baies et des **chaînages** d'angle est constitué d'éléments standardisés d'un pied de hauteur (33 cm).

La pierre de taille est utilisée en parement pour les belles demeures et les programmes de prestige. Etant destinées à être vues, elles ne sont ni enduites, ni peintes.

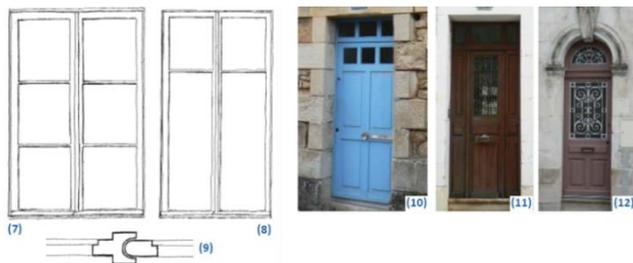
L'arrivée du chemin de fer favorise la diffusion de l'ardoise dans la production courante (maisons de ville ou de bourg, maisons de maître).

La tuile tige de botte (tuiles creuses traditionnelles) continue d'être utilisée sur les toitures en pente douce **(2)**, généralement dépourvues de lucarnes, et sur les terrassons des bris mansart **(4)**.

Menuiseries & ferronneries

Les menuiseries d'origine sont de précieux témoins à conserver et à restaurer, leur remplacement ne doit se faire qu'en dernier recours et en respectant le matériau d'origine. Dans ce cas, le modèle de menuiserie peut être imposé pour une meilleure cohérence avec la composition architecturale de la façade et l'époque de construction. Les éléments descriptifs qui suivent serviront de référence :

- Au XIXe siècle, les fenêtres sont à grands carreaux (7). La jonction à profil de noix et gueule de loup (9) est serrée par une crémone.
- A la fin du siècle, la production industrielle de plus grands vitrages permet de réaliser des fenêtres à grand jour avec imposte ou petit bois en partie haute (8).
- Les portes d'entrée sont en bois à panneaux pleins (10) ou ajourés, éventuellement accompagnées d'une grille ouvragée (11-12), ou à lames de bois assemblées. Elles comportent parfois une imposte.



Dans le cas d'une intervention ponctuelle, il convient de rechercher une cohérence avec les modèles en place, s'ils présentent un aspect satisfaisant.

Les ferronneries participent du parti architectural et doivent être conservées. Peu répandues en dehors des faubourgs et des centre-bourgs, elles sont en fonte (15-16) ou en acier et correspondent à une production industrielle commune à toute la France.

Pour les constructions non remarquables, il peut être envisagé un changement de matériau, sans diminuer le rapport surface vitrée/surface non vitrée, dans le cadre d'un projet d'ensemble cohérent et uniquement en dehors des périmètres de protection des monuments historiques. En cas de changement de menuiserie, il est recommandé de mettre en place un système de ventilation permettant de réguler l'humidité dans le bâtiment.

Détails d'architecture

Les éléments de détail suivants, quand ils existent, sont à préserver ou à restaurer, quand cela a un sens. L'obligation de restauration ne concerne que les bâtiments remarquables.

Les linteaux monolithiques sont remplacés par des linteaux clavés (5-6), éventuellement agrémentés d'une clé saillante ou sculptée.

Les éléments décoratifs «sur catalogue» en pierre et en métal se font plus variés et nombreux : aux appuis de fenêtre et corniches moulurés s'ajoutent les bandeaux, les lucarnes (fronton triangulaire, cintré, à chapeau de gendarme, œil de bœuf, ailerons, etc.), les encadrements de baies, les piles, les grilles et les portails (13-14).

Le recours à la brique pour des effets de bichromie est limité au secteur de Ligugé.

